



SOUSSION DU CANADA

Points de vue sur l'organisation du Veredas Dialogue concernant la mise en œuvre de l'article 2, paragraphe 1(c), de l'Accord de Paris et sa complémentarité avec l'article 9

Le Canada est heureux de partager ses points de vue sur l'organisation du Veredas Dialogue et des Xingu Finance Talks et encourage les coprésidents à continuer de solliciter des contributions lorsque cela s'avère utile. La présente contribution expose des points de vue sur les objectifs et la portée, ainsi que sur le processus en 2026 et au-delà.

Objectif et portée

Le Canada encourage la poursuite des discussions sur l'article 2.1 c) de l'Accord de Paris dans le cadre des instances établies par la décision [-/CMA.7](#). Si le Veredas Dialogue et les Xingu Finance Talks doivent s'appuyer sur les travaux entrepris dans le cadre du Sharm-el-Sheikh Dialogue, cette nouvelle instance doit aller plus loin en mettant davantage l'accent sur la mise en œuvre.

Il est essentiel de réaliser des progrès tangibles pour aligner les flux financiers sur une trajectoire menant à de faibles émissions de gaz à effet de serre et à un développement résilient au changement climatique afin d'atteindre tous les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, y compris ceux énoncés à l'article 2, paragraphe 1 (a–b). Ne pas utiliser le Dialogue pour des échanges plus concrets sur les politiques nationales et internationales nécessaires pour réorienter les flux de capitaux dans le monde réel met en péril le succès global de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les garanties énoncées dans la décision [-/CMA.7](#) fournissent des paramètres pour nos travaux dans le cadre du Dialogue, soulignant que les efforts visant à mettre en œuvre l'article 2.1c doivent être déterminés au niveau national, en tenant compte des stratégies menées par les pays et de la nature ascendante de l'Accord de Paris. Le Canada reconnaît qu'il est essentiel, pour réaliser des progrès, de veiller à ce que les délibérations se déroulent de manière facilitatrice, habilitante, non punitive et non prescriptive.

Objectif et portée

Le Canada considère le Veredas Dialogue comme le début d'une nouvelle phase de travail sur l'article 2.1c, guidée par un mandat désormais explicitement axé sur sa mise en œuvre. Le Dialogue devrait offrir un espace de discussions constructives permettant à tous les acteurs, Parties et non-Parties, de mieux identifier les lacunes, les opportunités et les meilleures pratiques en matière d'alignement des flux financiers dans une grande variété de contextes.

Dans cette optique, le Canada serait favorable à ce que les discussions de 2026 se concentrent sur des thèmes qui orientent les délibérations vers la pratique. Cela inclut :

- un examen de l'éventail des politiques nationales et internationales susceptibles de faciliter davantage la mise en œuvre, et de la manière de les exploiter au mieux ;
- des moyens d'évaluer les progrès réalisés en renforçant la visibilité des mesures déterminées au niveau national et en envisageant des mesures visant à améliorer la transparence.

La décision [-/CMA.7](#) souligne également que le Dialogue devrait contribuer aux autres travaux et processus en cours dans le cadre de la CMA. À ce titre, le Canada encourage les coprésidents à réfléchir à la meilleure façon de structurer les travaux menés dans le cadre du Dialogue afin de générer des contributions pertinentes pour éclairer les processus clés, notamment le deuxième bilan mondial en 2028, ainsi que les documents pertinents du Standing Committee on Finance. Pour faciliter cela, le rapport annuel sur les délibérations menées dans le cadre du Veredas Dialogue, destiné à être considéré par la CMA, devrait mettre en évidence les principaux enseignements tirés du Dialogue et formuler des recommandations initiales pour renforcer la mise en œuvre.

Comme l'ont souligné les coprésidents du Sharm-el-Sheikh Dialogue dans leurs recommandations, tirer parti du pouvoir de mobilisation de la CCNUCC pour rassembler d'autres acteurs concernés est essentiel pour renforcer l'action en matière d'alignement des flux financiers. Trouver des moyens d'exploiter ce pouvoir de mobilisation est l'une des mesures les plus pragmatiques pour combler le fossé entre les négociations et la mise en œuvre sur le terrain.

Dans cette optique, le Canada se félicite de la mise en place d'un segment de haut niveau dans le cadre des Xingu Finance Talks et encourage les coprésidents à organiser ces discussions en marge d'événements qui attirent par ailleurs des acteurs du secteur financier et du secteur privé, par exemple la Climate Week NYC ou les réunions annuelles/de printemps de la Banque mondiale. Une attention particulière devrait être accordée, dans le rapport annuel, à la prise en compte adéquate des contributions fournies par les parties prenantes externes. Il convient de maximiser les synergies entre les Xingu Finance Talks et les réunions du Dialogue au niveau technique, afin de briser les cloisonnements entre les experts de la CCNUCC et les praticiens concernés.

Processus

Comme indiqué dans la décision [-/CMA.7](#), au moins une réunion par an dans le cadre du Veredas Dialogue devrait se tenir en marge des premières sessions ordinaires des organes subsidiaires. En ce qui concerne la fréquence des réunions, le Canada encourage les coprésidents à adopter une approche pragmatique, en établissant un rythme de travail efficace qui tienne compte de la disponibilité des ressources financières.

Dans le cadre de l'organisation du Veredas Dialogue et des Xingu Finance Talks, le Canada encourage les coprésidents à donner la priorité à l'inclusivité. Cela implique notamment de veiller à ce que les événements soient accessibles à toutes les Parties intéressées et à toutes les parties prenantes non parties, notamment grâce à un format hybride offrant des possibilités de participation virtuelle significative.

S'appuyant sur les meilleures pratiques issues du Sharm-el-Sheikh Dialogue, le Canada encourage à continuer de mettre l'accent sur le renforcement de la diversité des participants et des perspectives représentées. Il convient d'accorder une attention particulière à la mise en avant des voix de ceux qui sont en première ligne face au changement climatique, ainsi qu'à la promotion et au respect des droits, de la gouvernance et des systèmes de connaissances des peuples autochtones, mais aussi des droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des filles, des personnes de toutes les identités de genre, des enfants et des personnes handicapées.